



Document à établir par le locataire à l'issue du séjour
et à envoyer avec votre règlement, dans les 10 jours.

CONTACT

FACTURE N° :

FOYER RURAL OU AUTRE STRUCTURE :

Nom et adresse du responsable du groupe :

N° Tél Portable :

Adresse @ :

Date d'arrivée :

Date de départ :

CHAUFFAGE GAZ ET CHARGES (eau, électricité)

• **CHAUFFAGE : (consommation + entretien)**

- Compteur à l'arrivée : m3
- Compteur au départ : m3

• **Consommation :**

m3 X 16€ = €

• **CHARGES :**

- Nombre de nuits : **X 20€ =** €

• **CASSE ÉVENTUELLES**

- Vaisselle, dégradations... **=** €

TOTAL GÉNÉRAL = €

Chèque N° :

Virement (Date :)

Fait à :

Le :

Signature :

Règlement par chèque ou par virement (à préciser) :

Fédération des Foyers Ruraux 54

IBAN FR76 1513 5005 0008 1000 8614 183

Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Meurthe et Moselle



Fin de séjour : Consignes

Avant votre départ, veillez à :

- Couper le disjoncteur intérieur.
- Mettre le thermostat central sur A
- Relever le compteur de gaz pour vous permettre d'établir votre « Facture de fluides »
- Reporter les éléments sur le cahier de liaison et signaler les dégradations éventuelles

État des lieux de sortie

- **Avant de quitter les lieux, merci d'effectuer le nettoyage méticuleux de la maison forestière :**

Cuisine

- Vider/nettoyer chambre froide
- Vider/nettoyer Congélateur
- Vider/nettoyer Micro-ondes
- Vider/nettoyer Fours
- Vider/nettoyer Cafetières
- Vidange/nettoyage Lave-vaisselle
- Ranger toute la vaisselle
- Évacuer toutes les denrées

Sanitaires (sans produits javellisés)

- Nettoyer tous les WC
- Nettoyer douches (raclette)
- Nettoyer lavabos

Salle commune

- Nettoyer tables
- Retirer toute décoration (épingles, scotch, agrafes)
- Débrancher le poste radio

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

Chambres

- Plier et ranger couvertures
- Vider chambres et tiroirs
- Remettre les draps-housses propres

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

Nettoyage général

- Fermer volets + loquets
- Fermer fenêtres
- Évacuer toutes les poubelles
- Aspirer tous les espaces
- Laver tous les sols carrelés
- Remporter éponges et produits emmenés
- Baisser le chauffage

Le non-respect de ces consignes peut entraîner une retenue partielle ou totale de votre caution.

Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Meurthe et Moselle